

Le Clos-du-Doubs théâtre d'une aventure scientifique sans précédent : caractéristiques, buts et intérêt de l'enquête pilote menée dans cette région par le Centre de recherches en anthropologie régionale de Genève

Autor(en): **Stadelmann, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **40 (1969)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825129>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Clos-du-Doubs théâtre d'une aventure scientifique sans précédent

*Caractéristiques, buts et intérêt de l'enquête pilote menée
dans cette région par le Centre de recherches en anthropologie
régionale de Genève*

par Jacques STADELMANN

Mobilisation d'une quinzaine de chercheurs provenant de diverses universités suisses et étrangères, appel à un large éventail de disciplines scientifiques (anthropologie, biologie, zoologie, médecine, démographie, économie, sociologie, statistique, etc.), utilisation permanente d'un ordinateur afin de faciliter l'« intégration » des diverses études et recherches, appui financier du Fonds national de la recherche scientifique (un crédit de 585 000 francs), telles sont les principales coordonnées de l'enquête pilote en matière d'analyse régionale, menée depuis le 1^{er} avril 1969 dans le Clos-du-Doubs et le Jura, sous la responsabilité du Centre de recherches en anthropologie régionale (CRAR) de Genève.

Entreprise inédite en Suisse au niveau de la recherche fondamentale en raison de son caractère multidisciplinaire et du nombre des chercheurs intéressés, cette enquête a déjà retenu l'attention d'organismes internationaux, tels l'Organisation mondiale de la santé ou l'« International biological programm ». Intervenant au moment où les questions d'aménagement du territoire et de régionalisation se posent, notamment dans le Jura, avec une acuité nouvelle, une enquête en profondeur comme celle-ci — elle s'étendra sur trois ans — apparaît comme infiniment précieuse. Il ne fait aucun doute que les « aménagistes » pourront en tirer des enseignements et des renseignements extrêmement utiles, en particulier dans le domaine des méthodes de travail et de recherches.

Dans cet article, nous tenterons de présenter les grandes lignes et articulations de cette enquête unique, de préciser ses buts et ses objectifs et de dégager l'intérêt qu'elle représente tant aux niveaux théorique que pratique.

Pourquoi une enquête d'une telle envergure et d'une telle ampleur dans le Clos-du-Doubs ?

Pour obtenir une réponse à cette question je suis allé interroger M. Pierre Mœschler (un enfant de Moutier), directeur du Centre de recherches en anthropologie régionale de Genève (créé en 1967 et rattaché à l'Institut d'anthropologie de l'Université de Genève). Pierre Mœschler, D^r ès sciences anthropologiques et chargé de cours, est le « patron » (ou plutôt le « coordinateur », comme il préfère le souligner) de l'équipe de chercheurs et savants qui entreprendra cette enquête.

Qu'est-ce que l'anthropologie régionale ?

Avant de répondre à ma question sur le « pourquoi » de l'enquête dans le Clos-du-Doubs, Pierre Mœschler explique brièvement ce qu'est l'anthropologie.

Son nom l'indique, il s'agit de la science de l'homme, plus précisément des groupes humains, des populations. Objectif de l'anthropologiste : tenter d'appréhender ces groupes humains dans leur « dimension totale ». Or cette étude de la « dimensions totale » des groupes humains fait intervenir toute une série de disciplines. Il ne suffit pas pour prendre la « mesure globale » d'une population de considérer uniquement des critères d'ordre anatomique ou biologique, il convient en outre de faire intervenir d'autres disciplines telles que la sociologie, l'économie, la démographie, etc.

L'anthropologie doit également tenir compte du « temps » (évolution d'une population) et de « l'espace » (cadre géographique et physique où se meut le groupe humain). Dès lors, compte tenu de sa complexité, cette « quête de la réalité humaine » qui est la raison d'être de l'anthropologiste ne peut se faire d'emblée sur une vaste échelle.

« Il est indispensable, note à ce propos le directeur de l'Institut d'anthropologie de Genève Marc-R. Sauter, de procéder par approche partielle, dans un cadre assez large certes pour que soient éliminés des particularismes insignifiants, mais assez restreints pour que restent possibles les vues d'ensemble *. » La région, notion très souple, constitue précisément ce cadre idéal.

Première préoccupation : un terrain de travail

« Le but de notre travail, de nos recherches et études est *la compréhension de l'homme dans son cadre régional* », précise Pierre Moeschler.

« Mais, poursuit-il, l'analyse régionale telle que nous la concevons (intervention de nombreux spécialistes de diverses disciplines) en est encore à ses balbutiements, tant sur les plans pratique, technique que méthodologique.

» Comment affiner une telle analyse sinon en l'exerçant dans le terrain ? C'est pourquoi la découverte d'un terrain de travail, où puisse être mis en œuvre une expérience de recherche multidisciplinaire, a constitué d'emblée notre préoccupation dominante. Persuadés qu'un jour nous découvrirons ce terrain, nous avons entrepris de grouper autour du Centre les spécialistes des disciplines concernées par une telle recherche. Troisième préoccupation, le financement de l'expérience envisagée.

» Tout cela paraissait extrêmement difficile au départ, mais d'heureux concours de circonstances nous ont permis d'aboutir relativement rapidement. »

* Tiré de « Recherche fondamentale et analyse régionale : projet d'enquête dans le Clos-du-Doubs », Pierre Mœschler et Jean-Pierre Schelhorn, cahier du Centre de recherches en anthropologie régionale, publié avec le concours de l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ).

(Toutes les autres citations sont également tirées de cet ouvrage.)

Pourquoi le Doubs ?

Un heureux concours de circonstances

En 1963, le comité Pro Doubs, association jurassienne pour la défense des rives du Doubs née dans la crainte de voir ériger des barrages au fil de cette rivière, entame une campagne en vue d'obtenir la mise sous protection de ce cours d'eau et de ses flancs. Immédiatement on se rend compte que cette mise sous protection (obtenue en 1968) doit aller de pair avec un aménagement du territoire cohérent de la région intéressée : le Clos-du-Doubs.

Une commission d'étude est formée. Parmi ses membres un jeune professeur à l'Ecole normale de Porrentruy, Jean-Claude Bouvier, qui termine, à l'Institut d'anthropologie de Genève, un doctorat en biologie, et un urbaniste de Porrentruy, Marcel Faivre, passionné par les problèmes d'aménagement du territoire et conscient que ceux-ci doivent être envisagés sous un angle extrêmement large. Par l'intermédiaire de M. Bouvier des contacts s'établissent entre la petite commission de Pro Doubs et le Centre de recherches en anthropologie régionale que dirige Pierre Mœschler.

Assez rapidement, il apparaît que le Clos-du-Doubs constitue un terrain de travail privilégié pour une enquête pilote telle que la rêve Pierre Mœschler. Pas de gros problèmes pour le « recrutement » des chercheurs, reste la question financière (plusieurs centaines de milliers de francs).

Intervention de l'ADIJ

C'est alors que survient un nouveau et heureux concours de circonstances : la Commission d'aménagement du Doubs est promue au rang de « Commission jurassienne pour l'aménagement du territoire ». L'Association pour la défense des intérêts du Jura, à laquelle elle est intégrée, lui octroie un crédit de 40 000 francs pour ses premiers travaux. Après avoir obtenu le feu vert de l'ADIJ et du Gouvernement bernois (qui a fourni les trois quarts du crédit), la Commission jurassienne verse cette somme au Centre de recherche genevois. Cela lui permettra d'établir un projet d'enquête dans le Clos-du-Doubs, au niveau de la recherche fondamentale et dans le domaine de l'analyse régionale, à l'intention du Fonds national de la recherche scientifique. Après mûre réflexion, ce dernier accorde, le 8 mars 1969, le crédit qui permet aujourd'hui à une quinzaine de chercheurs et à toute une population d'entamer une expérience passionnante.

Le Clos-du-Doubs : une région privilégiée pour une telle enquête

Pour aboutir « à forger un appareil formel efficace » (but que poursuivent les promoteurs de l'enquête pilote), une analyse régionale doit porter sur « des populations dont les structures biologiques et socio-économiques peuvent être encore saisies en termes utilisables pour une formalisation ».

Les qualités du Clos-du-Doubs

A cet égard, selon les intéressés eux-mêmes, la région du Clos-du-

Doubs représente un terrain d'expérience privilégié pour les raisons suivantes :

- elle est facilement localisable et est encore relativement homogène ;
- la stabilité relative de sa population permet d'envisager une enquête d'une assez longue durée (trois ans) ;
- la dimension de sa population (environ 3000 habitants) est suffisante et autorise un certain nombre de disciplines à entreprendre une étude exhaustive (possibilité de toucher tous les habitants) ;
- ses structures démographiques, socio-économiques et biologiques doivent pouvoir encore être saisies en termes qui permettent l'élaboration d'un modèle ;
- la population en question contient un fort pourcentage de personnes originaires de leur lieu de domicile ;
- les communes de la région possèdent de bonnes archives.

Une population prête à collaborer

A tous les avantages énumérés s'en ajoute encore un, essentiel aux yeux du directeur de l'enquête pilote, Pierre Mœschler (directeur du Centre de recherches en anthropologie de Genève) : l'adhésion, la collaboration de la population aux travaux de recherche et d'analyse.

« Depuis plus d'un an que nous nous intéressons à ce territoire, note Pierre Mœschler *, nous avons pu nous rendre compte, à l'effort fait par les membres de Pro Doubs pour préparer notre action sur le terrain, au soutien moral et financier que nous a accordé l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ) ainsi qu'à l'accueil qui nous a été réservé par certains membres de l'exécutif bernois, qu'il réunissait toutes les conditions que l'on est en droit d'attendre pour une entreprise de cette envergure. »

A cela s'ajoute le fait que depuis quelques années déjà les communes intéressées se préparent à se constituer en une association régionale et que la Commission jurassienne d'aménagement du territoire y a entrepris un excellent travail d'information.

Les principales caractéristiques de l'enquête

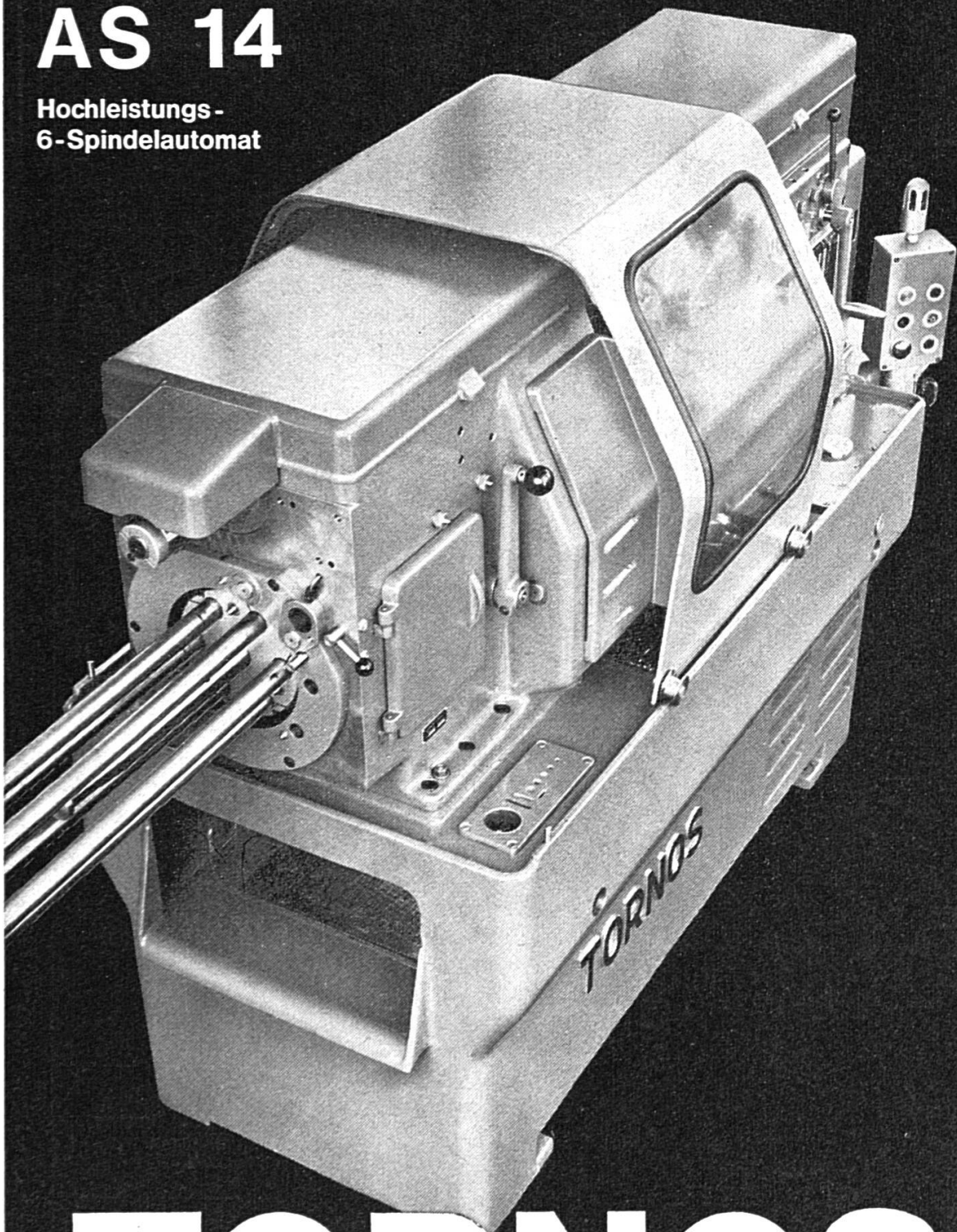
L'enquête envisagée comprend six grands domaines de recherches. A chacun de ces derniers correspond un thème principal se prêtant particulièrement bien à la modélisation et à l'utilisation de l'ordinateur électronique (cartes perforées). Enfin, des rapports écrits seront rédigés pour tous les domaines en question. Les voici, avec entre parenthèses le thème principal :

Six grands domaines de recherches

1. **Le milieu physique et biologique.** (Dynamique du peuplement végétal et animal.)
2. **Le tableau diachronique de la population.** Il s'agit ici de l'évolution de la population. (Création d'un fichier de population.) Le projet d'enquête prévoit que « chaque individu fiché doit être défini en termes qui permettent l'utilisation du fichier (il comprendra les 3000 habitants) par le médecin, le généticien, le sociologue, l'économiste. Ce

AS 14

Hochleistungs-
6-Spindelautomat

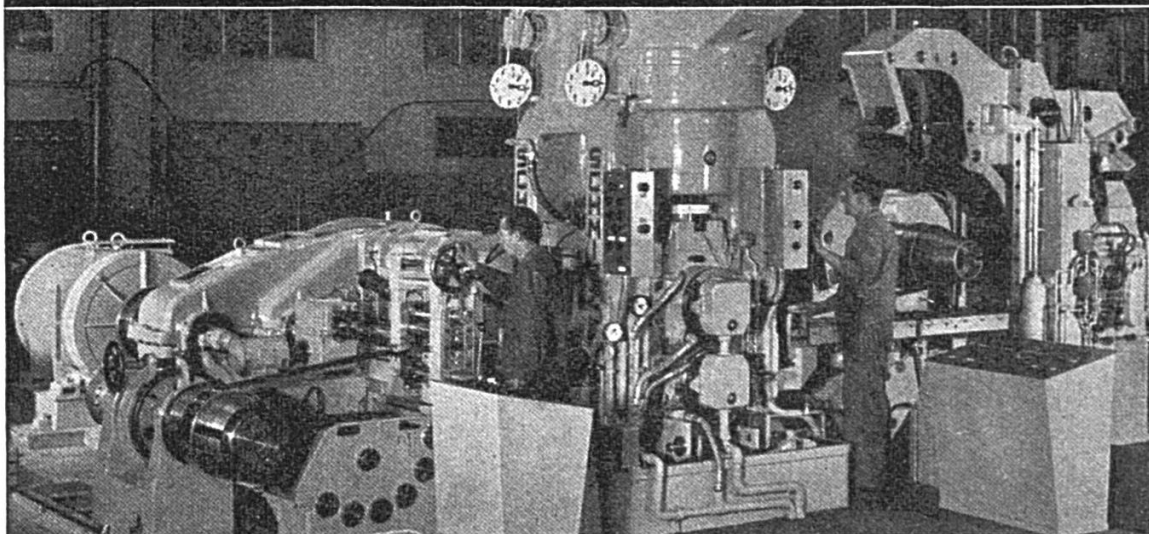


TORNOS

DREHAUTOMATEN MOUTIER (SCHWEIZ) 903



BOILLAT SA



laminoirs et tréfileries

maison fondée en 1855

**spécialistes du laiton et alliages de
cuivre**

barres fils profilés rubans bandes

téléphone (032) 91 31 31 télégr. Boillat

**Boillat SA Reconvilier Suisse
télèx 3 41 28**

fichier devrait en outre contenir l'information généalogique nécessaire au médecin et au biologiste pour définir le taux de consanguinité de la population. » Il sera certainement établi sous la forme de cartes perforées.

3. La population et son organisation communautaire. (Le développement individuel dans le cadre communautaire.)

4. Les conditions de vie de la population. (Les groupes de consommation et les clientèles.)

5. Les activités de la population. Il s'agira aussi bien des activités économiques que des activités sociales, politiques et culturelles. (Les groupes d'activité, leur organisation dans le temps et l'espace.)

6. Les attitudes et aspirations de la population. Ici on tentera de découvrir les conceptions du monde et de la société, les opinions politiques, le degré de participation à la vie publique, le sens des responsabilités, etc., autant d'indications qui permettent de dégager « la façon dont les habitants prennent ou comptent prendre leur sort en main ». (Les promoteurs et les acteurs du changement social.)

Une des principales caractéristiques de cette enquête pilote réside dans la participation (sous la forme d'une profonde intégration à l'ensemble) de chercheurs et savants appartenant à des disciplines différentes et provenant d'horizons également différents. Ainsi, outre l'Université de Genève à travers le Centre de recherches en anthropologie régionale, les Universités de Lausanne, Bâle, Neuchâtel, Bruxelles, Besançon et le Poly de Zurich sont associés à cette entreprise scientifique sans précédent en Suisse.

Schéma de travail

Le projet d'enquête prévoit un programme de travail homogène pour toutes les disciplines intervenant dans cette « aventure scientifique ». Ces disciplines sont divisées en cinq sections : écologie (étude du milieu géologique et biologique) ; génétique et démographie ; anthropologie et médecine ; sociologie ; économie.

Le plan de travail, qui s'étend sur près de trois ans (avril 1969 - mars 1971), prévoit les étapes suivantes pour toutes les disciplines :

- I. Création d'un modèle préliminaire (par modèle il faut entendre ici une tentative de représentation mathématique des phénomènes approchés. — Réd.).*
- II. Simulation de ce modèle.*
- III. Enquêtes sur documents ou sur le terrain.*
- IV. Intégration des observations recueillies dans le modèle ; si le résultat est satisfaisant, passer à l'étape VI.*
- V. Simulation puis modification du modèle, permettant la préparation éventuelle d'une enquête complémentaire ; puis retourner à l'étape III.*
- VI. Rédaction d'un chapitre du « Manuel d'analyse régionale », qui est le but méthodologique de ce projet de recherches multidisciplinaires*.*

Ajoutons qu'une planification détaillée fixe mois par mois la progression et le déroulement de l'enquête pour chaque discipline et secteur.

Recours constant à l'ordinateur

Contrairement à ce qui fut le cas de certaines enquêtes similaires et dans lesquelles intervenaient également un grand nombre de chercheurs, les protagonistes de « l'opération Clos-du-Doubs » se refusent à accumuler les rapports et dossiers particuliers. L'intégration, la coordination des travaux, l'effort de synthèse permanent figurent avec la création de « modèles » au premier plan des préoccupations des gens du Centre de recherches en anthropologie régionale. Une telle démarche requiert la nécessité d'utiliser en permanence un ordinateur. L'élaboration des modèles au niveau des sciences humaines est d'une telle complexité (utilisation de grandeurs difficilement ou non mesurables) que l'on ne peut la concevoir sans calculateur électronique.

Le recours à l'ordinateur s'explique en outre par la volonté d'intégration, de coordination des diverses disciplines.

« Une recherche multidisciplinaire de cette ampleur, notent les auteurs du projet d'enquête, doit présenter un haut niveau d'intégration, car on ne peut plus aborder par des études non coordonnées des problèmes fondamentaux comme :

- les interactions entre le milieu biologique et la population ;
- les influences des structures socio-économiques sur la structure d'une population ;
- les comportements socio-économiques d'acteurs et de groupes d'acteurs.

» Ce haut degré d'intégration ne peut être atteint que par l'utilisation de modèles et par une organisation de travail basée sur l'ordinateur. » (Les chercheurs du Clos-du-Doubs utiliseront l'ordinateur de l'Université de Genève.)

Buts et intérêt d'une telle enquête

Interrogé sur la nature et la portée des travaux entrepris dans le Clos-du-Doubs, Pierre Mœschler, responsable de l'enquête et directeur du Centre de recherches en anthropologie régionale de Genève, parle de « recherches orientées ». Ces dernières s'inscrivent en effet dans le cadre des études entreprises actuellement dans le domaine de l'aménagement du territoire, de la régionalisation, de l'analyse régionale. Leur but essentiel est de contribuer à une meilleure connaissance des relations et rapports qu'entretiennent l'homme et son milieu.

En réalité, l'enquête pilote du Clos-du-Doubs représente trois sortes d'intérêt : au niveau de la recherche fondamentale d'abord, au niveau d'une meilleure approche de la réalité jurassienne ensuite, au niveau enfin de la connaissance en profondeur de la population d'une région bien précise, le Clos-du-Doubs.

Une recherche fondamentale

« Nous nous proposons, par le biais de l'enquête pilote, écrit Pierre Mœschler, d'apporter une contribution à l'effort fait actuellement dans le monde pour décrire, dans le but de comprendre la nature des rapports qu'entretiennent l'homme et son milieu, les régions qui peuvent encore se prêter à cette étude. Le deuxième objectif de notre

démarche est d'ordre formel. L'analyse régionale, pour être efficace, doit être dotée d'un appareil conceptuel élaboré. Or certains modèles, parmi les plus importants, ne peuvent être construits qu'en fonction de situations concrètes. Nous pensons que la région que nous avons choisie pourrait fournir de très bons prétextes à de telles constructions. Enfin cette recherche pourrait conduire à la rédaction d'un « Manuel d'analyse régionale », plus particulièrement destiné à notre pays *.

On imagine aisément combien un tel manuel, dégagant certains modèles précis, mettant en évidence des exemples d'enquête, portant l'accent sur les relations entre l'homme et le milieu, soulignant les points de résistance et les obstacles au développement (notamment au niveau des mentalités), pourra être utile à tous ceux que préoccupent aujourd'hui les problèmes d'aménagement du territoire, de développement régional, de meilleure connaissance de la population d'un territoire donné. Indéniablement un tel manuel d'analyse régionale représentera un outil extrêmement précieux.

Le Jura révélé à lui-même

On ne possède pratiquement aucune documentation adéquate pour approcher la réalité jurassienne. L'enquête pilote du Clos-du-Doubs, qui dans plusieurs domaines, notamment en sociologie et en économie, s'étendra à tout le Jura, permettra de combler cette lacune. Avant que les travaux d'enquête n'aient démarré sur le terrain, deux travaux intéressants tout le Jura ont été élaborés par des chercheurs du Centre de recherches en anthropologie régionale. Le premier porte sur l'analyse démographique de toutes les communes du Jura et le second concerne une classification de toutes ses communes selon divers critères et facteurs, linguistiques, économiques, géographiques et autres.

Autre intérêt pour le Jura, le Centre de recherches en anthropologie gardera tout au long de son enquête un contact étroit et permanent avec la Commission jurassienne d'aménagement du territoire. Cette dernière, dont plusieurs membres appartiennent à l'équipe de chercheurs du Centre, est d'ailleurs, partiellement du moins, à l'origine de l'enquête du Clos-du-Doubs.

Le Clos-du-Doubs tel qu'en lui-même...

Enfin l'enquête pilote revêt un intérêt direct et même pratique pour la population intéressée, les habitants du Clos-du-Doubs. A travers tous les travaux et recherches prévus, de portée aussi bien médicale que sociologique, en passant par l'économie et la biologie, cette population se révélera à elle-même. La découverte de sa réalité profonde constitue à elle seule une expérience extrêmement précieuse. Déjà certains sociologues s'interrogent sur l'opportunité d'une enquête destinée à saisir le comportement de la population tout au long de l'aventure scientifique qu'elle s'apprête à vivre. Les dossiers et renseignements recueillis offriront non seulement un grand intérêt dans la connaissance du présent et du passé de la région du Clos-du-Doubs, mais ils permettront également, et c'est peut-être là l'essentiel, de faire prendre conscience à ses habitants que leur destin, leur avenir repose en réalité entre leurs mains.

Une enquête ouverte

Les chercheurs se proposent en effet d'associer étroitement la population à toutes leurs démarches et de pratiquer à son égard une enquête « ouverte ». Arrivés au terme de leurs travaux, ils tenteront avec tous les intéressés de dégager des propositions de développement et d'avenir en mettant en évidence les obstacles et résistances, révélés par l'enquête, et qui se manifesteront avec une plus grande intensité selon que l'on choisira telle ou telle voie de progrès. La seule connaissance de ces résistances et obstacles, tout comme celle des éléments favorables au changement, permettra à toute une population d'agir en connaissance de cause. En définitive, la population du Clos-du-Doubs « grandira » et deviendra plus responsable encore à travers cette enquête sans précédent dont elle sera à la fois l'objet et le sujet conscient, et qui lui ouvrira de nouveaux horizons tout en la révélant à elle-même.

J. St.

Les onze communes du Clos-du-Doubs

Le Clos-du-Doubs comprend les communes suivantes : Saint-Ursanne, Montenol, Montmelon, Ocourt, Seleute pour le district de Porrentruy ; Epiquez, Epauvillers, Les Enfers, Montfavergier, Saint-Brais et Soubey pour le district des Franches-Montagnes. Au total 2850 habitants en 1960.

Organisation de la recherche et chercheurs

Il ressort des indications données par Pierre Mœschler et Jean-Pierre Schellhorn dans leur rapport sur le projet d'enquête* que « dans chaque secteur de la recherche, celle-ci est conduite par un directeur qui en assume l'entière responsabilité ». Ce directeur est assisté par des collaborateurs. La plupart des directeurs (sept en tout) seront pratiquement mobilisés à plein temps durant toute la durée des travaux, soit près de trois ans.

Schématiquement, l'organisation de la recherche se subdivise en six grands secteurs :

1. *Statistique, mathématique et traitement de l'information.* Directeur : M. Jean-Pierre Schellhorn, lic. math., statisticien de la Faculté de médecine de Lausanne.

2. *Anthropologie, avec section biologie des populations humaines.* Directeur : Marc-R. Sauter, directeur de l'Institut d'anthropologie de Genève, avec comme collaborateurs Pierre Mœschler, Hélène Kaufmann, Dr ès sc., Genève, et François Twiesselmann, professeur à l'Université de Bruxelles, qui conduit une recherche similaire en Belgique.

3. *Médecine.* Directeur : Mme Daniel Schlettwein-Gsell, privat-docent de l'Université de Bâle, nutritionniste.

Joie et santé



Renseignements et prospectus par

Condor S. A., Courfaivre

Téléphone (066) 3 71 71

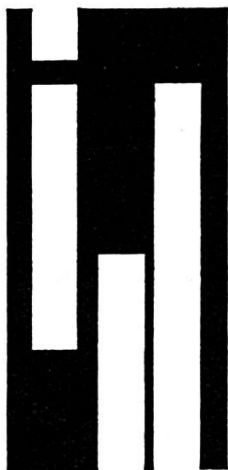
1449

Le journal
que vous
devez lire...

LE DÉMOCRATE

Quotidien
jurassien
du matin

... et pour
tous vos
imprimés
une bonne
adresse :



Imprimerie du Démocrate

Delémont

1467

4. *Ecologie- subdivisée en section végétale* (Jean-Louis Richard, ingénieur forestier, Université de Neuchâtel), *section animale en milieu aquatique* (Lucien Gomot, professeur, Besançon), *section faune et flore* (Jean-Claude Bouvier, professeur, Porrentruy).

5. *Démographie et économie, Section économétrie* (Luigi Solari, professeur, Université de Genève). *Section socio-démographie* (Michel Bassand, chargé de recherche, Genève).

6. *Economie agricole*. Directeur : Jean Vallat, professeur, EPF Zurich.

Enfin, Pierre Mœschler, directeur du Centre de recherches d'anthropologie régionale, assumera l'organisation générale et veillera à la coordination des recherches. Il sera assisté dans sa tâche par J.-P. Schellhorn.

Le problème du rachat du BLS par la Confédération

Une interview de M. Henri HUBER, président du Conseil-exécutif

L'Office des relations publiques du canton de Berne édite depuis le mois dernier un nouveau bulletin d'information, intitulé « Actualités bernoises ». Le numéro de mai de ce bulletin contient une intéressante interview de M. Henri Huber, président du Conseil-exécutif, sur le problème du rachat du BLS par la Confédération. Voici ce texte :

Question. — Le recours intenté par les actionnaires privés devant le Tribunal fédéral, en vue d'obtenir l'annulation de la décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer du Lötschberg (BLS), a été écarté le 18 février 1969. Ainsi la voie est ouverte à la suite de la procédure de reprise du groupe BLS par la Confédération. Le canton de Berne y prendra-t-il part ?

Réponse. — Non, le canton de Berne, en tant qu'actionnaire principal des quatre compagnies de chemin de fer formant ce groupe BLS, a donné son accord aux conventions de transfert passées entre la Confédération et ces entreprises. En février 1966, le Grand Conseil chargea les représentants de l'Etat dans les conseils d'administration des quatre chemins de fer du groupe BLS de ratifier les conventions élaborées. La suite des opérations est du domaine exclusif de la Confédération.

De 1692 à 1969

Question. — Les tractations et les débats concernant la reprise du groupe BLS par la Confédération ont duré plusieurs années. Un rappel des principales étapes serait utile. Quelles furent les démarches entreprises par le canton de Berne ?

Réponse. — A la suite de six interventions parlementaires déposées devant le Grand Conseil depuis la fin de la dernière guerre mondiale, le Conseil-exécutif a appuyé, en avril 1962, une demande de reprise adressée par le conseil d'administration du BLS au Conseil fédéral. En